Betteraves cultivées à la ferme expérimentale d'Ontario.

| Nombre d'échantillons | Poids moyen | Sucre dans le jus | Pureté |
|--------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 2 ibs 11 oz | 18 020 | 83.70 070 |
| 1 | 2 lbs 01 oz | ,, ., | 83.64 070 |
| 5 | 1 lb 10.7. | 14.94.020 | 82.48 ojo |
| Ferme expérimentale | | 11.01 070 | o ⊿.4 0 0/0 |
| l'Ontario | 1.12.9 1.13.6 | 16.01 13.82 | 83.27 78.46 |
| | d'échantillons 1 1 5 Ferme | déchantillons moyen $\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | d'échantillons moyen le jus 1 2 ibs 1½ oz 18 070 1 2 ibs 0½ oz 15.08 070 5 1 1b 10.7. 14.94 070 Ferme expérimentale 1.12.9 16.01 |

Ces résultats sont particulièrement intéressants, non seniement parce qu'ils démontrent jusqu'à l'évidence la possibilité de produire la betterave à sucre dans l'Ontario, mais encore pour qu'ils montrent l'influence que peut et doit avoir une culture rationnelle très-soignée sur la richesse en sucre.

Pendant que les cultivateurs d'Ontario, encore peu expérimentés, fournissaient les betteraves à 13 82 070 de sucre dans le jus, la ferme expérimentale arrivait à 16 01 070 de sucre, comme moyenne des 3 années. La différence sans la pureté, si importante au point de vue du fabricant de sucre, était encore plus frappante. 78 pour les cultivateurs, 83 pour la ferme expérimentale. En chiffres ronds cela veut dire que la moyenne des betteraves des fermes d'Ontario volait \$2.00 de moins par tonne que celles de la ferme expérimentale.

Nous aurons à revenir sur ce point quand il y aura lieu de montrer que le succès complet du cultivateur aussi bien que de l'industriel ne peut être obtenu du premier coup et qu'il exige plusieurs années de travail et d'expérience.

Les expériences dans l'Ontario ont été brusquement interrompues en 1891 quand le gouvernement conservateur abolit les droits de douane sur les sucres bruts importés, supprimant ainsi toute espèce de protection à la fabrication du sucre indigène. Vu l'impossibilité de fonder l'industrie sucrière sans protection, il était bien inutile de se livrer à d'autres essais. Les premiers avaient été d'ailleurs tout a fait concluants.